

Fabrizio Cantelli

L'État à tâtons

Pragmatique de l'action publique
face au sida



Fabrizio Cantelli

L'État à tâtons

Pragmatique de l'action publique
face au sida



Introduction

Quelles politiques mener face aux inégalités ? Quelles réponses publiques développer face à des individus en situation de précarité ? L'État ne dispose pas d'une réponse absolue. Il bricole, il expérimente, il tâtonne. Gouvernance, transparence, transversalité, proximité, responsabilité, etc., il est difficile de ne pas croiser ces termes dans la presse, de ne pas les retrouver au cœur des réformes politiques. Certes, l'État ne reste pas les bras croisés. Mais que fait-il précisément ? Comment procède-t-il ? Par quels outils ? L'ambition de ce livre est de fournir au lecteur quelques clefs lui permettant de prendre la mesure des manières dont se dit, se (re)présente et se pratique le politique aujourd'hui.

S'appuyant sur une enquête de terrain, cet ouvrage est le produit d'une thèse de doctorat¹ en science politique portant sur les politiques de prévention du VIH/sida et le rôle des associations en Belgique. Les recherches sont rares sur ce sujet en Belgique. Gageons que la présente étude permettra de faire comprendre les pratiques, les ressorts et les logiques à l'œuvre dans les politiques de prévention du sida.

Pour le migrant, pour les personnes prostituées, pour l'utilisateur de drogues, pour l'homosexuel, le sida en tant que risque, se combine à une série d'autres problématiques, comme le chômage, les petits boulots, les problèmes de papiers, de logement, l'isolement, etc. « Tenir le coup », « faire face », « y croire », « s'assumer », « gérer sa vie », « se construire » devient un impératif qui n'est pas que de l'ordre du discours : continuer à vivre impose d'avoir des ressources, des relations, des liens et des lieux d'écoute, de reconnaissance, de confiance, etc. À un niveau exacerbé, les mêmes enjeux se retrouvent pour les personnes qui ont à suivre un traitement lourd et conséquent en termes d'effets secondaires. Comment arriver à tenir ? Pour qui ? À quoi bon continuer à avoir des relations sexuelles protégées ? Les divers dispositifs assurant une présence à l'autre se doivent de contribuer à l'estime de soi tout en visant l'autonomie. Le sida attaque au niveau du système immunitaire mais les

¹ Cantelli, F., « Pragmatique de l'action publique : État réflexif, subjectivité et délibération. Le cas de la prévention du VIH/sida en Belgique », Thèse de doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2006.

niveaux de la santé psychique et morale² jouent un rôle non négligeable dans le rapport au traitement.

Le sida a contribué à diffuser, via des campagnes de prévention sur le préservatif, un modèle responsabilisant de la sexualité et une conception englobante de la santé, qui intègre les dimensions sociale, légale, affective, culturelle et qui mêle plusieurs niveaux (individuel, collectif, communautaire). Les logiques d'action s'inscrivent dans le cadre institutionnel défini dans le programme quinquennal de promotion de la santé. Si, dans la légitimation de l'orientation du programme quinquennal 1998-2003, le caractère central de la Charte d'Ottawa de l'Organisation mondiale de la santé du 21 novembre 1986 est à noter, ajoutons que ce programme a été complété par des réflexions issues de différentes conférences internationales, à savoir la Conférence d'Adélaïde en 1988, la Conférence de Sundsvall en 1991, la Charte de Ljubjana en 1996 et la Conférence de Djakarta en 1997. C'est cette dernière qui énoncera, parmi les priorités de l'Organisation mondiale de la santé, l'accroissement des capacités communautaires et la responsabilisation des individus.

À l'exception d'appels issus de certains milieux conservateurs, relayés et soutenus officiellement par certains chefs d'État, en l'occurrence aujourd'hui le président des États Unis d'Amérique Georges Bush et le président de l'Ouganda, Yoweri Kaguta Museveni³, l'abstinence n'a pas été prônée. En Belgique francophone, aucune des quatre associations étudiées ne se situe dans ce style d'action. Gérer sa sexualité, rester lucide, négocier le risque, avoir des pratiques toxicomanes à faible risque, avoir des pratiques prostitutionnelles protégées sont autant d'injonctions qui se retrouvent incrustées dans des dispositifs, des objets et des interactions afin de renforcer l'autonomie et la responsabilité de l'individu. Le travail préventif place, au quotidien, au centre de ses actions les enjeux liés à comment être soi, et aussi, souvent, comment être à l'autre.

Le sida a maintenant plus de vingt ans. Les temps de grande mobilisation sont désormais passés. Si le sida s'inscrit encore à l'agenda politique, c'est principalement en relation avec la situation très grave

² Hefez, S. (dir.), *Sida et vie psychique : approche clinique et prise en charge*, Paris, La Découverte, 1996 ; Pasini, W., *Éloge de l'intimité*, Paris, Payot, 2002, p. 231-245 (« L'intimité à l'épreuve du sida »).

³ « Contre le sida, Ougandais et Américains prônent l'abstinence », *Le Monde*, 15 juillet 2004. Il s'agit précisément de la technique dite « ABC » : A pour *Abstinence*, B pour *Be faithfull* (fidélité) et C pour *Condoms* (préservatifs). Dans le discours américain et ougandais, l'accent est mis sur le A et B et non sur le C. Voir l'analyse détaillée, « Bangkok 2004 : Prévention, surcontaminations et qualité de vie », in *Act Up-Paris*, 14 juillet 2004.

des pays du Sud et l'épineuse question des médicaments génériques. Actuellement, les médias semblent moins couvrir cette épidémie, qui a pris de l'âge et s'est presque « installée » parmi nous. Ces dernières années, en Belgique, on en parle surtout à deux occasions : lors du 1^{er} décembre, déclaré journée mondiale de lutte contre le sida par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et lors d'avancées thérapeutiques. Le programme quinquennal (1998-2003) de promotion de la santé stipule que « les nouvelles trithérapies, très médiatisées, engendrent un dangereux sentiment de sécurité. À cause de leurs effets secondaires et de leur échec, elles ne peuvent autoriser un relâchement dans les attitudes préventives. La prévention du sida reste donc une priorité. »⁴

Certes, le scénario catastrophe a été évité en Europe. Mais le contexte général de désengagement pourrait conduire certains à penser que le VIH/sida est désormais maîtrisé en Europe et en Belgique. Or, rien n'est moins vrai. Aujourd'hui, il continue à y avoir de nouvelles contaminations et des personnes décèdent encore du sida.⁵ De même, il continue à y avoir des intervenants qui agissent préventivement auprès de plusieurs groupes d'individus en situation de vulnérabilité (prostituées, usagers de drogues, migrants, homosexuels, etc.) et qui mobilisent auprès d'eux un travail social multidimensionnel. Malgré les effets secondaires et la gestion d'une médication lourde et exigeante, l'introduction des thérapies au milieu des années 1990 a contribué à améliorer la qualité de vie des personnes malades. Cette situation n'empêche pas que

le virus présente une haute fréquence de mutation et des résistances de plus en plus nombreuses apparaissent sous traitement, hypothéquant l'efficacité espérée. En dernier lieu, aucun des traitements actuellement utilisés n'est éradicateur, ce qui impose un traitement à vie d'une part et d'autre part, les personnes infectées et traitées restent porteuses du virus qui, dans certains cas, est devenu résistant à de nombreux antiviraux.⁶

Mais les budgets consacrés aux organisations de prévention du VIH/sida sont en situation de *statu quo*, voire en diminution. Les associations se sont imposées progressivement par leur expertise, loin de leurs premières années d'apprentissage, et ont, pour la plupart, diversifié leurs activités et élargi leur projet. Il n'en reste pas moins que la précarité des effectifs, limités très souvent à moins de cinq travailleurs, de-

⁴ Programme quinquennal et législation de promotion de la santé en Communauté française (1998-2003), Bruxelles, p. 11.

⁵ Institut Scientifique de Santé Publique, *Le sida en Belgique*. Situation au 31 décembre 2005, rapport semestriel, n° 62, Bruxelles, 2006.

⁶ Steffen, M., *Les États face au sida en Europe*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001, p. 16.

meure problématique. Cette précarité peut compliquer leur tâche, notamment dans l'exécution d'une politique de proximité à l'égard d'un public encore largement marginalisé.

Nos sociétés développent donc, et par ailleurs, une panoplie de dispositifs et de discours pour répondre aux inégalités sociales et aux souffrances. Force est de constater, qu'aujourd'hui, les catégories comme le projet, le contrat, le partenariat ou l'accompagnement, la responsabilisation, la participation imprègnent certaines politiques publiques, notamment les politiques sociales⁷ et les associations qui tendent à y jouer un rôle de plus en plus important. Les stratégies politiques et le travail social face au VIH/sida s'inscrivent dans ces manières d'élaborer des politiques, plus « horizontales », mais, précisons-le d'emblée, sans disposer d'un budget susceptible d'être à la hauteur d'un tel programme. La Communauté française de Belgique, entité fédérée en charge des compétences liées au domaine de la prévention du VIH/sida et de la promotion de la santé, ne bénéficie pas d'une marge de manœuvre budgétaire importante. C'est, semble-t-il, tout le « social » – sur ses différents fronts – qui connaît une situation critique. Fragilisé symboliquement, attaqué par la droite et par les partis politiques flamands qui exigent une scission de la sécurité sociale, l'État social, en Belgique, a du plomb dans l'aile.

Dans ce contexte en mouvement, il s'avère crucial de comprendre comment se construit aujourd'hui, en Belgique, une action publique destinée à prévenir le VIH/sida. Le lecteur ne trouvera pas une déconstruction ou une dénonciation. Il s'agit plutôt d'une exploration « de l'intérieur » de cette action publique peuplée d'objets, d'individus et d'associations que l'on va analyser en prenant au mot les discours, sans pour autant les idéaliser. Il s'agit de rendre compte de l'épaisseur cognitive et politique des dispositifs de concertation pour affronter les défis de la politique de prévention du VIH/sida, et de comprendre « comment » les associations procèdent, concrètement, dans leurs stratégies d'individualisation et de subjectivation de leur public, l'étude prenant soin d'intégrer l'économie des multiples contraintes.

Comment s'orchestre une telle politique face à une épidémie qui concerne non seulement les médecins, les centres curatifs spécialisés, mais aussi les associations d'écoute et d'entraide, les organisations de promotion de la santé, les centres de dépistage gratuits et anonymes, les centres de plannings familiaux, les secteurs de la toxicomanie, de la prostitution et les associations homosexuelles ? Mais aussi : comment la politique de prévention se met-elle en œuvre face à des catégories

⁷ White, S., « Social Rights and Social Contract. Political Theory and the New Welfare Politics », in *British Journal of Political Science*, vol. 30, n° 3, 2000, p. 507-532.

d'individus particulièrement vulnérables ? Cette recherche entend éclairer principalement ces deux questions, la première ayant trait aux modalités de l'élaboration de l'action publique et la seconde à celles de sa mise en œuvre, sans prétendre réaliser une étude portant sur un « cycle » complet de politique publique.

Le politique ne vend-il pas son âme en organisant trop de concertations, trop de réunions citoyennes, trop de proximité ? En apôtres de la bonne gouvernance, les décideurs politiques connaissent les bons trucs, usent des bonnes ficelles pour régler les problèmes et gérer les tensions. On dialogue, on se met à l'écoute des acteurs, on leur demande leur avis éclairé sur la politique à mener. On se met autour de la table. De la poudre aux yeux, affirmeraient volontiers certains observateurs. La critique de cette tendance, même si cette posture ne sera pas au cœur de notre recherche, se justifie pleinement. Mais il faut aller plus loin. Aller du côté de l'épaisseur du social et du politique. Se pencher sur l'organisation concrète de tels dispositifs, les examiner de près. Se faire l'anthropologue des manières d'élaborer l'action publique aujourd'hui, en Belgique francophone, plus particulièrement face au VIH/sida. Et sortir de son bureau, pour observer et saisir comment se déroulent les coordinations et les échanges⁸. La critique de cette tendance ne se vide pas pour autant, mais elle peut se recharger au contact d'une enquête minutieuse sur les modes de fabrication de l'action publique.

Le politique ne va-t-il pas trop loin dans l'individualisation de ses réponses face à la précarité sociale ? De fait, les individus sont de plus en plus sommés de se montrer responsables, capables et autonomes. Le chômeur, le jeune ou le malade⁹ sont même ceux à qui l'État demande le plus de s'assumer, de faire face. On pose des « conditions » aux personnes connaissant des difficultés financières pour qu'ils puissent bénéficier d'allocations. Les politiques sociales tendent à se contractualiser¹⁰. On stimule leur engagement, leur participation dans la société. Ici aussi, la critique sociale de cette tendance, même si notre recherche ne s'aligne pas sur ce registre, se justifie pleinement. Mais il faut aller plus loin. Se rapprocher des acteurs de première ligne, des pratiques, de ce qu'ils disent et éprouvent à leur niveau. Comprendre comment se fabrique une

⁸ Majone, G., *Evidence, Argument, & Persuasion in the Policy Process*, Londres, Yale University Press, 1989, p. 42-68 ("Analysis as Craft").

⁹ Hedgecoe, A. M., *The Politics of Personalised Medicine*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

¹⁰ Handler, J., « Social citizenship and welfare in the US and Western Europe : from status to contract », in *Journal of European Social Policy*, 13, 3, 2003, p. 229-243 ; Fraser, N., Gordon, L., « Contract versus charity : why there is no social citizenship in the United States ? » in Shafir, G. (ed.), *The citizenship debates*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998, p. 113-127.

politique d'individualisation¹¹ et de proximité envers des individus et des groupes d'individus vulnérables. Prendre en considération les contraintes et les autres intervenants. Discerner les dispositifs en fonction de leur stratégie, du « seuil » bas ou élevé d'acceptation imposé aux personnes. Et être attentif au secteur concerné. Ce sera ici le cas de la prévention du VIH/sida, par l'intermédiaire de quatre associations actives auprès d'homosexuels, prostituées, usagers de drogues et migrants et ce, dans la mesure où l'action publique passe par eux en Belgique francophone.

Il en ressort finalement des pratiques de « repotentialisation » de la citoyenneté, des stratégies fébriles d'émancipation, des petits gestes au milieu d'autres logiques, d'autres intervenants, une micro-politique de reconnaissance : un État à tâtons. La critique sociale sur le trop-plein d'individualisation de l'action publique ne perd pas de sa pertinence pour autant, mais elle se réajuste à la lumière des résultats de cette recherche empirique.

Nous posons que le recours à des modèles d'État (gendarme, social et réflexif) rend compte de cette évolution générale dans l'action publique ; rien ne serait plus absurde que d'énoncer que le modèle de l'État social (et la catégorie des droits-créance) ne serait plus pertinent pour comprendre certains traits de la gestion publique, mais l'analyste gagne à le compléter par un modèle d'État réflexif dont les traits singuliers, comme le profil des acteurs (débordant des « piliers »), les modalités de discussion (débordant du néo-corporatisme liant les syndicats, les patrons et l'État) et les droits-autonomie, seront développés. Cette piste, que nous préciserons longuement dans la présentation du cadre théorique, propose un prisme qui offre une lecture à la fois micro et macro des tendances liées à l'individualisation et à la subjectivation de l'action publique, très souvent dénoncée ou embrassée de manière aveugle, mais trop rarement étudiée de près, telle qu'elle « s'ancre » dans un domaine d'activité.

Notre hypothèse : il existe une couche, une strate politique qui déborde du cadre, conventionnel, qui lui est généralement imparti dans les sciences politiques. À un niveau général, l'action publique se reconfigure actuellement en développant des outils, des rhétoriques multiples pour affronter la nouvelle question sociale. Sur le plan de l'élaboration, les modes de construction et de définition de l'action publique demandent à examiner la concertation et la délibération avec un autre œil que celui proposé par le néo-corporatisme et le modèle d'État social. États

¹¹ P. Corcuff revisite la pensée d'E. Levinas et en appelle à une réflexion sur la « politique de la caresse et de la fragilité ». Corcuff, P., *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 232-242.

généraux de la famille, assises du tourisme, table ronde sur la pauvreté, ateliers de lutte contre le VIH/sida, etc. : ces dispositifs de concertation et délibération se multiplient, à la fois à des niveaux de pouvoir différents (Région Bruxelles Capitale, Communauté française, État fédéral, etc.) et sur des domaines variés de politiques publiques, débordant largement celle du VIH/sida.

Sur le plan de la mise en œuvre, il n'est plus possible de mener une analyse de l'action publique sans suivre les logiques, multiples et variées, de subjectivation qui sont à l'œuvre. Les modèles d'État social et gendarme, même s'ils cristallisent chacun des formes de subjectivation, ne parviennent pas suffisamment à rendre compte de la singularité d'une régulation publique basée sur des dispositifs d'apprentissage et sur une autonomisation individuelle. Entre coaching, accompagnement et projet, les sémantiques de l'action publique se renouvellent, mais elles ne sont pas désincarnées pour autant. Elles se matérialisent dans une série de dispositifs, d'objets et d'instruments politiques.¹² Elles définissent un individu usager, qui va (devoir ou pouvoir) apprendre l'autonomie alors même qu'il est en difficulté, vulnérable. Ne pas prendre en compte ni intégrer ces sémantiques subjectivantes singulières dans une recherche, c'est, nous semble-t-il, s'empêcher d'approfondir l'analyse du politique telle qu'il se manifeste dans certains domaines d'activité.¹³ C'est s'empêcher également de saisir les nouvelles contraintes, le redéploiement des formes du pouvoir et du travail politique ainsi que les nouvelles pressions, injonctions sur les usagers.

Les politiques face au VIH/sida en Belgique francophone constituent le domaine d'étude à partir duquel nous développons cette hypothèse. Sur les deux plans, le premier lié à l'élaboration et le second à la mise en œuvre de l'action publique, nous posons que recourir au modèle d'État réflexif offre une grille d'interprétation heuristique par rapport à notre cas d'étude. L'approche pragmatique, attentive aux modalités d'accomplissement de l'action et au rôle des objets, a inspiré le travail d'analyse. Cette approche a permis d'affiner les catégories, plus générales et macro, proposées par les modèles d'État. Ce qui a assuré à ceux-ci une articulation plus grande avec le niveau micro.

¹² Warren, M., « Democratic theory and self-transformation », in *American Political Science Review*, vol. 86, n° 1, 1992, p. 8-23 ; White, M., Hunt, A., « Citizenship : care of the self, character and personality », in *Citizenship Studies*, vol. 4, n° 2, 2000, p. 93-116 ; Cruikshank, B., *The will to Empower : Democratic Citizens and Other Subjects*, Ithaca, Cornell University Press, 1999 ; Schram, S., *After Welfare : the Culture of Postindustrial Social Policy*, New York, New York University Press, 1999.

¹³ Cette piste a été développée au travers de plusieurs études empiriques dans Cantelli, F., Genard, J.-L. (dir.), *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, à paraître.

Méthodologie

Différentes formes de savoirs et sources d'information ont été utilisées : l'observation, l'entretien et les sources écrites « indigènes ». L'analyse du style de l'action publique dans la lutte contre le sida – dans la phase d'élaboration – se fait à partir d'une observation, tandis que l'analyse de la mise en œuvre se réalise en intégrant les supports écrits de présentation des activités des associations et en prenant appui sur des entretiens.

L'observation¹⁴ a été utilisée pour construire la recherche concernant l'élaboration de l'action publique face au sida. En effet, entre janvier et février 2004, j'ai participé aux quatre journées thématiques – organisées en ateliers et en sous-ateliers – visant à préparer la *Conférence de lutte contre le sida*, sous l'égide de la Communauté française via le ministre de la Promotion de la Santé Nicole Maréchal et du ministre-président Hervé Hasquin. En plus des acteurs « sida » et des acteurs liés à la promotion de la santé, elle réunit des représentants de divers niveaux de pouvoir. À cela s'ajoutent les quatre réunions de synthèse, la séance de rattrapage et la journée prévue pour la Conférence en tant que telle¹⁵.

Solliciter l'observation permet de se rapprocher des compétences, des pratiques déployées et des mots employés directement par les acteurs de terrain et ainsi de compléter l'analyse de la réalité telle qu'elle se donne à penser et à voir « sur papier » via les organigrammes, les textes juridiques ou les programmes d'action. En plus d'être stimulant sur le plan humain et intellectuel, en plus d'en dire beaucoup – en très peu de temps – sur chaque personne et sur chaque organisation ainsi que sur le « secteur » (son histoire, ses clans, ses petites histoires, etc.), l'immersion du chercheur dans un tel univers lui donne la possibilité d'une proximité s'installant sur plusieurs journées entières, de voir et d'entendre les différents acteurs, politiques notamment, de les « fréquenter » sans intermédiaires, par des interventions en public – soumises à la critique, la réfutation et l'argumentation d'autrui – ou par des conversations dans la coulisse. Cette observation offre des contextes

¹⁴ Peneff, J., « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine », in *Sociologie du travail*, 1, 1996, p. 25-44 ; Arborio, A.-M., Fournier, P., *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, 1999.

¹⁵ Hormis les séances en atelier, toutes les réunions ont été enregistrées à l'aide d'un mini-disk, matériel dont la qualité rend finement compte des prises de parole (même celles effectuées au bout du local). En plus des diverses pauses café, étant souvent les occasions d'amorcer des discussions réunissant plusieurs personnes sur les dernières histoires en lien avec la lutte contre le sida ou parfois aussi débordant de ce sujet, j'ai également pu manger avec certains participants lors des repas du midi à la cantine de l'administration de la Communauté française. Une proximité avec certains participants s'est rapidement imposée, d'où le tutoiement, le salut chaleureux et l'humour.

multiples de prises de parole, effectuées sur des registres divers, portant sur des sujets différents (l'usager, l'environnement légal, les partenaires, l'histoire revisitée, les contraintes, sans oublier ce qui relève de la méthode des ateliers), ce qui est précieux pour le chercheur.

Un des écueils de l'observation, par contre, est de se laisser aspirer par le terrain, de se perdre dans les faits. Ce qui demande de préparer soigneusement son outillage théorique, suffisamment fermé pour qu'il puisse éclairer et enrichir ce qu'on découvre et suffisamment ouvert pour qu'il puisse lui-même être éclairé et enrichi par l'empirie. Sur papier, cette équation semble plutôt évidente à résoudre, mais la mettre en musique demande de faire preuve d'imagination, oblige au bricolage et alimente des moments de déroute. Dans notre cas, les modèles d'État étaient une grille d'interprétation connue et considérée comme étant utile pour cette recherche, mais il faut convenir que les concepts et leur articulation ont principalement découlé de la phase d'observation.

À la demande de l'Observatoire du sida et des sexualités (qui devait faire face à une défection de dernière minute), j'ai également fait office de « rapporteur » pour plusieurs ateliers en groupe restreint de sept à dix personnes. Étant donné que cette tâche n'entraîne pas en contradiction avec mon objectif de départ et qu'elle me permettait, au contraire, de me rapprocher encore du dispositif, j'ai accepté de jouer ce rôle. C'est de la sorte que l'observation s'est mise sur pied, permettant aussi une immersion plus grande. Il s'agissait de prendre note des interventions des participants. Peut-être est-ce la raison pour laquelle certains participants m'ont interpellé comme si j'étais membre d'un Cabinet ministériel tandis que d'autres ont gardé de moi l'image du jeune chercheur qui travaille avec l'Observatoire. Pour le reste, tant lors des séances ouvertes en matinée que lors des séances en groupe restreint, je ne suis intervenu à aucun moment dans les débats et les discussions.¹⁶

J'ai également observé les différents temps de la journée de la Conférence, le 30 mars 2004, couronnant le travail fait lors des ateliers et rassemblant la ministre Nicole Maréchal, le ministre-président Hervé Hasquin, la Princesse Astrid, et tous les acteurs associatifs, médicaux intéressés par la question du sida, qu'ils aient ou non d'ailleurs participé aux travaux en ateliers. Bref, une grande partie du processus politique, des réunions en atelier en passant par les réunions de synthèse et la journée de Conférence, a été suivie, enregistrée, travaillée. On peut ajouter aussi ma présence aux journées anniversaire de l'association

¹⁶ On ne peut donc pas parler d'une observation participante, même si ma présence physique ainsi que le dispositif technique d'enregistrement ont fait que je n'ai pas été « invisible » pour les acteurs. Le principe de non-intervention dans les échanges sur la scène a été appliqué.

Espace P le 29 septembre 2004 au Centre culturel Jacques Franck (Saint-Gilles) pour ses quinze ans et de l'association Ex Aequo le samedi 13 novembre 2004 pour ses dix ans « IST/Sida la prévention dans les relations entre hommes. 1994-2004 Ex aequo a 10 ans, 10 ans de trop ? » à l'Auberge de jeunesse Jacques Brel (Bruxelles).

Précisons l'importance de l'entretien dans la méthodologie.¹⁷ Quatre entretiens exploratoires avec des acteurs politiques (membre du Cabinet de la ministre Nicole Maréchal), administratifs (fonctionnaire à la Communauté française) et associatifs (un membre d'Act-Up Bruxelles et un membre de la Plate-forme Prévention du sida) ont été organisés, enregistrés et retranscrits intégralement. On peut définir l'entretien exploratoire de la manière suivante :

Les entretiens exploratoires servent à trouver des pistes de réflexion, des idées et des hypothèses de travail, non à vérifier des hypothèses préétablies. Il s'agit donc d'ouvrir l'esprit, d'écouter et non de poser des questions précises, de découvrir des nouvelles manières de poser le problème et non de tester la validité de nos propres schémas.¹⁸

Dans le prolongement des travaux de Jean-Claude Kaufmann sur l'entretien compréhensif¹⁹, une « grille d'entretien » a été élaborée. Ces entretiens exploratoires ont accru mes connaissances factuelles du domaine, ont restitué les premières années du sida en Belgique, l'histoire des liens entre les acteurs et la discrimination des acteurs centraux et périphériques pour ma recherche.

Dans la suite du processus, un travail de recherche qualitative a été mené au moyen d'entretiens, d'une durée approximative d'une heure, avec plusieurs membres de chacune des quatre associations étudiées. La vocation de ces entretiens dépasse la dimension strictement exploratoire pour faire « dialoguer » un cadre théorique circonscrit avec le « terrain ». À l'exception d'un entretien où la personne s'est déplacée à l'université, tous se sont déroulés dans les locaux des associations parce que chaque entretien constitue un temps d'observation privilégiée du cadre matériel de chaque association : le local, l'aménagement des salles de réunion, de travail administratif et d'aide, « l'ambiance », la présence

¹⁷ Bongrand, P., Laborier, P., « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », in *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, février 2005, p. 73-111 ; Cantelli, F., Jacob, S., Genard, J.-L., De Visscher, C. (dir.), *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

¹⁸ Quivy, R., Van Campenhoudt, L., *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1998, p. 61.

¹⁹ Kaufmann, J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996. On retrouve la même accentuation autour de l'empathie chez Schnapper, D., *La compréhension sociologique*, Paris, PUF, 1999, p. 54-59 (« le sens des entretiens »).

de cartes et brochures présentant d'autres associations, les ressources informatiques, le quartier, etc. Si ponctuel soit-il, le moment d'observation des objets et de l'espace physique dit quelque chose sur l'acteur considéré et les logiques administratives, sociales, spatiales, culturelles et organisationnelles le caractérisant.

L'ensemble des questions posées lors de l'entretien constitue un outil façonné à partir des focales prioritaires de cette recherche. La grille d'entretien se concentre sur deux points précis : les pratiques visant à intervenir sur la subjectivité des individus auprès desquels elles ont la charge de faire un travail préventif (sans oublier les contraintes) et les transformations récentes, induites notamment par l'émergence des trithérapies. Ensuite, les trois notions (responsabilisation, capacitation et confiance) – qui sont au cœur de l'étude proposée dans le chapitre 6 sur la mise en œuvre de l'action publique – ont été élaborées de manière plus autonome, en réfléchissant à leur cohérence interne et à leur qualité. Certaines questions ont pris la forme de petites « mises en scène », notamment pour comprendre comment la prise de contact se déroule avec l'utilisateur. Il s'agit, en partant de « cas », « d'anecdotes » ou « d'histoires », de centrer l'entretien sur un registre d'énonciation le plus descriptif²⁰ possible, à partir de situations concrètes et vécues. Pour chacune des quatre associations, il y a le souci d'avoir une double combinaison : des personnes actives depuis longtemps, voire dans certains cas depuis le début, et des personnes actives depuis moins longtemps ; des personnes qui s'occupent de gestion et des personnes qui exercent un travail préventif « sur le terrain ».

L'observation, et la socialisation qui en découle, ont précédé la période d'entretiens, ce qui explique une prise de contact parfois plus facile. En outre, ma participation physique aux activités organisées par Espace P et par Ex Aequo dans le cadre de leur anniversaire m'a permis non seulement d'apprendre beaucoup sur l'association, son histoire, son évolution, ses projets, ses réseaux, son effectif et son présent mais surtout de fluidifier la première rencontre.

Après avoir souligné ce que l'entretien permet, évoquons dans quelle mesure il s'impose de rester mesuré quand il s'agit de lui donner un statut dans une recherche. Avec les entretiens, la recherche ouvre une fenêtre non sur les pratiques elles-mêmes mais sur le récit, le discours et l'analyse des pratiques par les acteurs concernés. Cette nuance est importante. On est donc face à un degré plus élevé d'interprétation de l'action et non pas dans l'action elle-même. À l'instar de ce que rap-

²⁰ Heinich, N., *Être écrivain. Création et identité*, Paris, La Découverte, 2000, p. 17.

pelle, à juste titre, Dominique Schnapper, il ne faut pas prendre l'entretien pour ce qu'il n'est pas :

Il ne faut toutefois pas être fasciné par l'entretien et en faire la panacée universelle. Il faut inlassablement rappeler que les interviewés font un « récit » de leurs expériences ou de leur vie. Aucune méthode ne permet de récupérer le « vécu » lui-même. L'entretien ne rapporte pas le « vécu », il recueille le récit construit et reconstruit par les interviewés. Ce récit propose une reconstruction intellectuelle d'un moment du passé, inévitablement orientée par la présence de l'enquêteur, par le travail de la mémoire et par la signification que l'évolution du présent donne au passé.²¹

Différentes sources écrites documentaires des associations, de l'administration et du politique seront dépouillées : déclaration au sujet du VIH/sida du ministre de la Santé de la Communauté française (décembre 2001), programme quinquennal et législation de promotion de la santé de la Communauté française (1998-2003 ; 2004-2008), brochures, dépliants et guides d'information émises par des associations actives dans les diverses formes d'action de prévention du sida (*Écho Séropo* d'Act-Up Bruxelles, brochures d'Espace P, manuels de Modus Vivendi, roman photo du Siréas, bande dessinée d'Ex Aequo, etc.), questionnaire utilisé par Modus Vivendi dans ses opérations « boule de neige » ou par le Centre Elisa-Médecins sans frontières par rapport au dépistage gratuit et anonyme qu'il offre, données épidémiologiques fournies par l'Institut scientifique de Santé publique, recherches-action menées par des associations de prévention, recherches menées par l'Observatoire du sida et des sexualités, etc. Certains objets (brochures, cartes, questionnaires, etc.) à destination des différents publics lors de la mise en œuvre de l'action publique recourent également cette catégorie.

²¹ Schnapper, D., *La compréhension sociologique*, op. cit., p. 57.

L'économie de l'exposé de la recherche

Le chapitre 1 présente l'objet de la recherche. Il s'agit, rappelons-le, d'une analyse de l'action publique de lutte contre le VIH/sida en Belgique francophone dans la phase de normalisation. S'appuyant sur une démarche pragmatique, la recherche prend au sérieux les discours et les pratiques des différents acteurs pour développer l'analyse des modalités pratiques d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique. Au-delà des objets de recherche et des démarches, nous sommes convaincus que toute recherche pose des enjeux épistémologiques et éthiques dès l'instant où le chercheur accepte de les mettre au jour. C'est ce que nous proposons d'établir brièvement par rapport à notre étude. Le chapitre 2 aborde la problématique de la recherche. Celle-ci gravite autour des modalités d'intervention des dispositifs actuels face à la nouvelle question sociale. Dans un second temps, on retracera les logiques singulières de subjectivation de l'action publique à l'œuvre face à la nouvelle question sociale.

Le chapitre 3 expose le cadre théorique. Trois modèles d'État seront présentés : l'État gendarme et les droits-liberté qui sont en son cœur ; l'État social et les droits-créance ; l'État réflexif et les droits-autonomie. Les trois modèles nourrissent un rapport singulier de subjectivation des individus. Ceci étant, le modèle d'État réflexif se construit, plus précisément, à la fois en reconnaissant le rôle des associations dans les politiques publiques et en investissant sur des logiques subjectivantes pour faire face à la nouvelle question sociale. Pour ne pas en rester à un niveau trop abstrait, les catégories de capacitation (insistant sur les pouvoirs), de responsabilisation (insistant sur les devoirs) et de confiance seront exposées et discutées, pour être *opérationnalisées* ensuite dans le chapitre 6 traitant de l'analyse de la mise en œuvre de l'action publique en rapport avec notre objet d'étude.

Le chapitre 4 retrace les premières années de l'action publique contre le VIH/sida en Belgique. Il y sera question de la naissance d'un secteur et des premières réponses institutionnelles, médicales et associatives. Restituer les grandes lignes de l'histoire du VIH/sida pendant les années 1980 et 1990 pour la Belgique se justifie car d'abord, cela n'a encore jamais été fait dans la littérature, et cela permet ensuite de mettre en perspective l'actuelle phase de normalisation.

Le chapitre 5 traite des modalités concrètes d'élaboration de l'action publique. Ce chapitre s'appuie sur une observation du dispositif des *Ateliers de lutte contre le sida* entre janvier et février 2004. Ce dispositif sera d'abord décrit dans le détail, puis les enjeux liés au temps, au cognitif et au politique seront successivement analysés. La dimension d'apprentissage collectif qui s'y retrouve sera pensée à partir du concept

de défaillance de cadre (Goffman). En outre, on en profitera pour comprendre en quoi ce dispositif comporte certaines affinités et traits liés plutôt aux modèles d'État social (le néo-corporatisme) et d'État réflexif. Des conclusions intermédiaires clôtureront ce chapitre.

Le chapitre 6 analyse les modalités concrètes de la mise en œuvre de l'action publique par quatre associations de prévention du VIH/sida actives en Belgique francophone, chacune avec un public-cible. Il s'agit ici, à partir des trois catégories présentées dans le chapitre 3, de voir « comment » procède l'action publique dès lors qu'elle entend agir face à des individus vulnérables et souvent en situation de précarité et qu'elle prétend stimuler leur autonomie, à tout le moins son apprentissage. Entre accentuation de la capacitation, de la responsabilisation ou de la confiance, chaque dispositif chargé de prétentions subjectivantes envers les usagers sera examiné en relation avec les conditions d'accomplissement et en prenant au sérieux l'économie des contraintes (morales, spatiales, administratives, financières, etc.). Des conclusions intermédiaires clôtureront ce chapitre.